

Guide d'entretien

Revêtements extérieurs Maibec Resistech^{MC}

Les produits Maibec exigent un entretien régulier et adéquat sans quoi la garantie pourrait être annulée.

Comme tout produit d'extérieur, les revêtements sont sujets à l'accumulation de diverses substances organiques ou inorganiques. Il est important de surveiller régulièrement l'apparence de votre revêtement pour en assurer la longévité. Maibec recommande fortement de faire une inspection visuelle du revêtement une fois l'an.

ATTENTION!

- **NE JAMAIS UTILISER** un détergent dur ou agressif contenant des abrasifs.
- **NE JAMAIS UTILISER** une laveuse à haute pression pour nettoyer le revêtement.
- **NE JAMAIS UTILISER** des produits à base d'acide, d'ammoniaque, de javellisant, etc.
- Brossez le matériel pour le nettoyer **UNIQUEMENT** avec une brosse à poils souples (comme les brosses pour nettoyer les carrosseries de voiture).

1. Dépôts de saleté

La saleté est omniprésente autour de la maison. Elle peut entre autres, résulter des éclaboussures provoquées par la pluie dans les plates-bandes, ou la poussière et le pollen poussés par le vent. Bien qu'elles prennent parfois l'apparence de moisissures, les taches sur les seuils de fenêtres pourraient n'être qu'une accumulation de saleté provoquée par l'humidité s'écoulant des murs. Dans tous ces cas, vous devez :

- a. Nettoyer le revêtement en appliquant un faible jet d'eau avec un boyau d'arrosage à basse pression (moins de 100 psi). Noter qu'on doit nettoyer uniquement la surface salie.
- b. Dans les rares cas où un simple jet d'eau ne suffirait pas à déloger la saleté, frotter doucement la surface à l'aide d'une brosse à poils souples en utilisant un détergent doux dilué sans abrasif de type détergent à lessive ou d'un détergent à lave-vaisselle, dilué comme suit : 1/3 tasse de détergent pour 3 litres d'eau. Les détergents à vaisselle réguliers ne sont pas recommandés puisqu'ils génèrent de la mousse. Rincer doucement avec un boyau d'arrosage à basse pression (moins de 100 psi).

Si la saleté ne disparaît pas, il est possible qu'elle soit d'origine chimique (composante d'un produit de toiture, pollution ou autres) et qu'un produit de nettoyage spécifique soit nécessaire.

- c. Vous assurer que les sources de saleté sont bien contrôlées et qu'elles se trouvent à une distance minimale de 8" (20 cm) du revêtement. Dégagez régulièrement toute végétation pouvant être en contact avec le revêtement.
- d. Installer des déflecteurs de toit et des gouttières et vous assurer qu'elles ne sont pas obstruées, ce qui provoquerait leur débordement et d'éventuelles éclaboussures.

S'il est effectué correctement et de façon régulière, le nettoyage du revêtement n'endommagera pas le fini de ce dernier.

2. Moisissures

Les moisissures sont des manifestations naturelles qui se développent sur des surfaces soumises aux intempéries ou à l'humidité. Les colonies de moisissures prennent typiquement l'apparence de « taches » noirâtres sur des parties de mur circonscrites. Les moisissures ont besoin d'humidité et d'une source de nourriture pour se développer. Toute apparition de moisissure doit être supprimée.*

S'il s'agit bien de moisissures, l'utilisation d'une brosse à poils souples comme les brosses pour nettoyer les carrosseries de voiture serait appropriée pour les déloger. Si les moisissures persistent, contactez Maibec.

* Pour connaître la méthode d'entretien appropriée pour les revêtements finis à l'huile de blanchiment ou de vieillissement, et à la teinture de vieillissement à base d'eau H2BO, prière de contacter Maibec.

3. Égratignures, écaillages et enfoncements

Bien que les revêtements d'ingénierie soient extrêmement résistants aux chocs, le fini demeure néanmoins sujet aux égratignures ou à l'écaillage s'il reçoit un choc violent (ex. : pierre projetée par la souffleuse ou roue du barbecue frottant la base du revêtement). De telles zones doivent faire l'objet d'une surveillance accrue et d'un entretien minutieux.

Sur toute surface laissant voir du revêtement nu, utilisez une peinture recommandée par Maibec. La liste des produits recommandés est disponible dans notre site web au maibec.com. L'application doit être faite avec précision. **LA PEINTURE DOIT ÊTRE APPLIQUÉE SUR LA ZONE DE REVÊTEMENT NU UNIQUEMENT**, sinon la couleur risque de paraître différente de celle du revêtement. Veuillez garder en tête que la couleur du revêtement peut avoir pâli au fil des ans.

Guide d'entretien (suite)

4. Pourriture

S'ils sont installés selon les recommandations du fabricant, les revêtements d'ingénierie Maibec Resistech^{MC} peints en usine sont très peu sujets à la pourriture. La garantie couvre les problèmes de pourriture; toutefois vous êtes tenu d'aviser Maibec au premier signe de son apparition.

Au moment de l'installation, il est important de vous assurer que le revêtement ne soit pas en contact direct et continu avec un endroit qui est propice à l'accumulation d'eau car cela annulerait la garantie. Cette remarque concerne entre autres :

- Le revêtement d'une lucarne ou d'une cheminée sur un toit en pente.
- La moulure verticale qui repose sur la tablette de fenêtre.
- Le revêtement en contact direct avec une structure horizontale telle qu'une terrasse.
- Le revêtement en contact direct avec le sol.
- Des joints ne permettant pas l'évacuation de l'eau vers l'extérieur.
- Les déflecteurs de toit.

Consultez le guide d'installation pour connaître les différents dégagements requis.

Assurez-vous que le revêtement est bien scellé et protégé par une peinture en bon état afin d'éviter qu'une humidité excessive ne pénètre dans le revêtement et développe de la pourriture. Assurez-vous aussi de laisser la ventilation nécessaire lors de l'installation.

5. Érosion de la peinture et décoloration

L'érosion de la peinture et la décoloration sont considérés comme étant normaux et ne sont pas propres uniquement aux produits Maibec.

Les peintures opaques Elite des revêtements d'ingénierie Maibec Resistech^{MC} sont garanties 15 ans contre le pelage, l'écaillage et la décoloration excessive dus à l'exposition normale aux intempéries. La décoloration variera selon la couleur choisie et selon l'exposition au vent et au soleil. Étant donné que la décoloration n'est pas couverte par la garantie, il est important d'en tenir compte dans la planification de votre programme d'entretien.

Lorsque la finition du revêtement montre des signes d'érosion et/ou que le revêtement perd tant de pigments que sa couleur s'en trouve altérée, vous devez refaire la finition en utilisant un produit approuvé par Maibec tout en effectuant la préparation adéquate. Consultez la **procédure d'application de la peinture opaque** disponible au maibec.com. N'attendez pas que le revêtement se détériore pour le repeindre. Un revêtement trop abîmé pourrait être endommagé de façon permanente.

Une nouvelle finition redonnera au revêtement son lustre d'origine et prolongera la protection du revêtement contre le vieillissement prématuré (fissures, renflement, etc.).

6. Scellant

Il est important de vérifier l'état de vos joints de scellant, et de les refaire dès que ceux-ci commencent à durcir et/ou craquer. Des joints en bon état limiteront la pénétration de l'eau. Un scellant conforme à la norme ASTM C920 de classe 25 minimum s'appliquant aux scellants doit être utilisé au niveau des joints aboutés et aux endroits où le revêtement aboutit sur les moulures, chambranles de porte, sur la maçonnerie, etc.